

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 2 octobre 2025

Nombre de membres		
Délégués	Présents	Voix
26	19	19
Vote		
Pour	Contre	Voix
19	0	19

*Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture de l'Eure le 10/10/2025*

*Et publication ou notification le
10/10/2025*

*Fait et délibéré, les jours, mois
et an que dessus.*

L'an deux mille vingt-cinq, le deux octobre à dix-huit heures, le comité syndical d'Eau du Pays de Verneuil s'est réuni à la Mairie d'Armentières-sur-Avre sous la Présidence de Monsieur Jean-Etienne MOREL, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et la note explicative de synthèse ont été transmis aux délégués titulaires le vingt-six septembre deux mille vingt-cinq. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte du siège et du lieu de réunion le vingt-six septembre deux mille vingt-cinq.

Titulaires présents : Jean-Etienne MOREL, Alain RATTIER, Alain BRUNET, Lionel FESSAN, Joseph KERNEIS, Serge ADELIN, Bruno MALON, Laurent DEN HAERINCK, Christophe MARMION, Jacky ROGER, Liliane MORAIN, Jean-Luc BRISSET, Denis BICHON, Guillaume BICHON, Arnaud PAIMBLANC, Jonathan CONANEC, Max AUFRRET, Fabrice HERVÉ, Serge SOUCHAY.

Absent(s) excusé(s) : Fabien GOUTTEFARDE, Éric MERVEILLIE, Patrick BIEBER, Vincent BONTE, Laurent MERVEILLIE, Claude LAINÉ, Patrice ROULAND.

Suppléant(s) présent(s) :

Absent(s) ayant donné procuration :

Secrétaire de séance : Liliane MORAIN.

15-2025 : Rapport Annuel du Délégataire – exercice 2024

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.1411-3 ;

Considérant :

- que le délégataire du service public de l'eau potable pour l'exercice 2024 est VEOLIA ;
- que le rapport annuel de ce délégataire a été présenté conformément aux stipulations du contrat de délégation de service public ;
- que ce rapport fournit des informations détaillées sur les aspects techniques, financiers et de qualité du service d'eau potable pour l'exercice 2024 ;

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de la communication du Rapport Annuel du Délégataire pour l'exercice 2024 relatif au service public de l'eau potable.

Pour copie conforme

Jean-Etienne MOREL
Président d'Eau du Pays de Verneuil,





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 2 octobre 2025

Nombre de membres		
Délégués	Présents	Voix
26	19	19
Vote		
Pour	Contre	Voix
19	0	19

*Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture de l'Eure le 10/10/2025*

*Et publication ou notification le
10/10/2025*

*Fait et délibéré, les jours, mois
et an que dessus.*

L'an deux mille vingt-cinq, le deux octobre à dix-huit heures, le comité syndical d'Eau du Pays de Verneuil s'est réuni à la Mairie d'Armentières-sur-Avre sous la Présidence de Monsieur Jean-Etienne MOREL, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et la note explicative de synthèse ont été transmis aux délégués titulaires le vingt-six septembre deux mille vingt-cinq. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte du siège et du lieu de réunion le vingt-six septembre deux mille vingt-cinq.

Titulaires présents : Jean-Etienne MOREL, Alain RATTIER, Alain BRUNET, Lionel FESSAN, Joseph KERNEIS, Serge ADELIN, Bruno MALON, Laurent DEN HAERINCK, Christophe MARMION, Jacky ROGER, Liliane MORAIN, Jean-Luc BRISSET, Denis BICHON, Guillaume BICHON, Arnaud PAIMBLANC, Jonathan CONANEC, Max AUFRRET, Fabrice HERVÉ, Serge SOUCHAY.

Absent(s) excusé(s) : Fabien GOUTTEFARDE, Éric MERVEILLIE, Patrick BIEBER, Vincent BONTE, Laurent MERVEILLIE, Claude LAINÉ, Patrice ROULAND.

Suppléant(s) présent(s) :

Absent(s) ayant donné procuration :

Secrétaire de séance : Liliane MORAIN.

16-2025 : Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable – exercice 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles D.2224-1 à D.2224-5,

Monsieur le Président expose :

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, il est obligatoire de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'Alimentation en Eau Potable.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les six mois suivant la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Le rapport de performance et de qualité du service pour l'exercice 2024 a pour objectif d'informer les usagers sur la gestion, la qualité de l'eau distribuée, les performances du service, ainsi que les actions menées pour l'améliorer.

Afin de tenir compte des anciennes structures avant la fusion des entités territoriales, ce rapport scinde les données relatives à chaque ancienne entité. Cette distinction permet de garantir une transparence totale et de comparer les performances et la qualité du service pour chaque territoire concerné.

Ce document, annexé à la présente délibération, sera également transmis aux communes adhérentes afin d'être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Monsieur le Président procède à une présentation du rapport (annexé à la présente délibération).

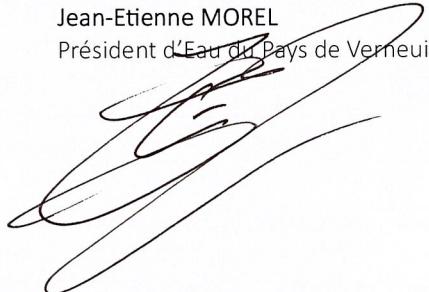
Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

- **ADOpte** le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable pour l'exercice 2024.

Pour copie conforme

Jean-Etienne MOREL

Président d'Eau du Pays de Verneuil,





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 2 octobre 2025

Nombre de membres		
Délégués	Présents	Voix
26	19	19
Vote		
Pour	Contre	Voix
19	0	19

*Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture de l'Eure le 10/10/2025*

*Et publication ou notification le
10/10/2025*

*Fait et délibéré, les jours, mois
et an que dessus.*

L'an deux mille vingt-cinq, le deux octobre à dix-huit heures, le comité syndical d'Eau du Pays de Verneuil s'est réuni à la Mairie d'Armentières-sur-Avre sous la Présidence de Monsieur Jean-Etienne MOREL, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et la note explicative de synthèse ont été transmis aux délégués titulaires le vingt-six septembre deux mille vingt-cinq. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte du siège et du lieu de réunion le vingt-six septembre deux mille vingt-cinq.

Titulaires présents : Jean-Etienne MOREL, Alain RATTIER, Alain BRUNET, Lionel FESSAN, Joseph KERNEIS, Serge ADELIN, Bruno MALON, Laurent DEN HAERINCK, Christophe MARMION, Jacky ROGER, Liliane MORAIN, Jean-Luc BRISSET, Denis BICHON, Guillaume BICHON, Arnaud PAIMBLANC, Jonathan CONANEC, Max AUFRRET, Fabrice HERVÉ, Serge SOUCHAY.

Absent(s) excusé(s) : Fabien GOUTTEFARDE, Éric MERVEILLIE, Patrick BIEBER, Vincent BONTE, Laurent MERVEILLIE, Claude LAINÉ, Patrice ROULAND.

Suppléant(s) présent(s) :

Absent(s) ayant donné procuration :

Secrétaire de séance : Liliane MORAIN.

17-2025 : Mise à jour de la participation financière à la phase 1 du projet de distribution de kits hydro-économies – Plan Climat Air Énergie Territorial

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.1411-3 ;

Vu le Plan Climat Air Énergie Territorial porté par la Communauté de communes Interco Normandie Sud Eure ;

Vu la délibération du comité syndical d'Eau du Pays de Verneuil en date du 27 mars 2025 donnant accord de principe pour la participation à la phase 1 du projet de distribution de kits hydro-économies ;

Le Président expose :

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial, une mesure prévoit la distribution de kits hydro-économies afin de favoriser les économies d'eau et de sensibiliser les usagers à un usage raisonnable de la ressource.

Lors de sa séance du 27 mars 2025, le comité syndical a donné son accord de principe pour participer à la première phase de ce projet et a approuvé un montant prévisionnel de participation.

Postérieurement à cette délibération, la Communauté de communes Interco Normandie Sud Eure a communiqué un coût actualisé, intégrant notamment une part supplémentaire liée à la communication par kit.

Le coût total de la première phase est ainsi ajusté et la participation définitive d'Eau du Pays de Verneuil s'établit à 2 608 € HT, contre 2 449€ HT initialement.

Une convention à signer avec l'Intercommunalité précisera les modalités techniques et financières de l'opération.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

1. PREND ACTE de la communication par l'Intercommunalité d'un coût actualisé de la phase 1 du projet de distribution de kits hydro-économies ;
2. APPROUVE la mise à jour de la participation financière d'Eau du Pays de Verneuil pour cette première phase, désormais fixée à 2 608 € HT ;
3. AUTORISE le Président à signer tout document, avenant ou convention relatifs à cette mise à jour financière ;
4. RAPPELE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif de l'exercice concerné ;
5. PRÉCISE que la participation aux phases ultérieures fera l'objet d'une nouvelle délibération après examen des bilans techniques et financiers.

Pour copie conforme

Jean-Etienne MOREL
Président d'Eau du Pays de Verneuil,





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 2 octobre 2025

Nombre de membres		
Délégués	Présents	Voix
26	19	19
Vote		
Pour	Contre	Voix
19	0	19

*Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture de l'Eure le 10/10/2025*

*Et publication ou notification le
10/10/2025*

*Fait et délibéré, les jours, mois
et an que dessus.*

L'an deux mille vingt-cinq, le deux octobre à dix-huit heures, le comité syndical d'Eau du Pays de Verneuil s'est réuni à la Mairie d'Armentières-sur-Avre sous la Présidence de Monsieur Jean-Etienne MOREL, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et la note explicative de synthèse ont été transmis aux délégués titulaires le vingt-six septembre deux mille vingt-cinq. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte du siège et du lieu de réunion le vingt-six septembre deux mille vingt-cinq.

Titulaires présents : Jean-Etienne MOREL, Alain RATTIER, Alain BRUNET, Lionel FESSAN, Joseph KERNEIS, Serge ADELIN, Bruno MALON, Laurent DEN HAERINCK, Christophe MARMION, Jacky ROGER, Liliane MORAIN, Jean-Luc BRISSET, Denis BICHON, Guillaume BICHON, Arnaud PAIMBLANC, Jonathan CONANEC, Max AUFRRET, Fabrice HERVÉ, Serge SOUCHAY.

Absent(s) excusé(s) : Fabien GOUTTEFARDE, Éric MERVEILLIE, Patrick BIEBER, Vincent BONTE, Laurent MERVEILLIE, Claude LAINÉ, Patrice ROULAND.

Suppléant(s) présent(s) :

Absent(s) ayant donné procuration :

Secrétaire de séance : Liliane MORAIN.

18-2025 : Stratégie de protection de la ressource en eau potable 2025–2027

Vu les statuts du Syndicat Eau du Pays de Verneuil ;

Vu l'obligation pour tout service d'eau potable d'assurer la continuité du service public et de mettre en œuvre des mesures garantissant la qualité sanitaire de l'eau distribuée ;

Vu les données d'exploitation et de suivi sanitaire des ressources en eau utilisées par le Syndicat ;

Vu le projet de Stratégie de protection de la ressource en eau potable 2025-2027 élaboré par le Syndicat et son plan d'actions opérationnel annexé ;

Considérant que le Syndicat Eau du Pays de Verneuil dessert treize communes et environ neuf mille habitants ;

Considérant qu'il exploite principalement les captages de Gonord, Pullay et Gournay-le-Guéris, constituant l'essentiel de son approvisionnement ;

Considérant que les contrôles réalisés mettent en évidence une vulnérabilité persistante des ressources, caractérisée par :

- la présence récurrente de nitrates,
- la détection régulière de pesticides et de leurs métabolites,
- des épisodes de turbidité,

Considérant qu'une stratégie pluriannuelle permet de fixer des orientations claires, d'identifier les actions prioritaires, de mobiliser les acteurs concernés et de planifier les moyens financiers nécessaires

Monsieur le Président expose :

La stratégie 2025–2027 constitue la traduction opérationnelle de cette politique de préservation. Elle vise à assurer une alimentation en eau potable durable, de qualité et sécurisée, tout en répondant aux objectifs du SDAGE Seine-Normandie et de la Directive Cadre sur l'Eau.

Le document fixe des objectifs qualitatifs pour les trois forages exploités :

- Réduire durablement les teneurs en nitrates et pesticides à Gonord ;
- Préserver la bonne qualité des ressources de Pullay et de Gournay-le-Guéris ;
- Limiter la turbidité pour garantir la sécurité sanitaire et la continuité de production.

Pour atteindre ces objectifs, six axes stratégiques structurent le plan d'actions :

1. Adapter en continu la connaissance du territoire et le suivi de la qualité de l'eau ;
2. Renforcer la synergie et la communication entre acteurs du territoire ;
3. Accompagner la transition agricole vers des pratiques à bas intrants et durables ;
4. Intégrer la préservation de l'eau dans les politiques locales d'aménagement et d'urbanisme ;
5. Mobiliser les acteurs non agricoles, communes, entreprises, habitants ;
6. Prévenir les pollutions ponctuelles et accidentielles et renforcer la sécurité des captages.

Cette stratégie, élaborée en concertation traduit la volonté du syndicat d'agir à la fois sur le court terme, pour sécuriser la production, et sur le long terme, pour restaurer la qualité intrinsèque des ressources.

Elle constitue également un levier majeur de mobilisation locale : chaque commune, chaque acteur du territoire est invité à contribuer à la reconquête de la qualité de l'eau, dans un esprit de responsabilité collective et de solidarité de bassin.

Son approbation permettra de formaliser l'engagement du Syndicat Eau du Pays de Verneuil pour la période 2025–2027, de bénéficier des soutiens techniques et financiers des partenaires (Agence de l'eau, Eau de Paris, DDTM, ARS), et d'assurer la cohérence des actions conduites à l'échelle du territoire.

Monsieur le Président procède à la présentation de la stratégie et de son plan d'actions.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

1. **APPROUVE** la Stratégie de protection de la ressource en eau potable 2025-2027 ainsi que son plan d'actions ;
2. **AUTORISE** le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre des actions prévues et à solliciter les financements correspondants ;
3. **CHARGE** la commission « protection de la ressource » du suivi technique et financier des actions, avec présentation d'un rapport annuel au comité syndical ;
4. **PRÉCISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif des exercices concernés ;

5. **PRÉVOIT** que toute évolution majeure du contexte réglementaire, technique ou financier pourra conduire à une mise à jour de la stratégie et du plan d'actions, soumise à approbation du comité syndical.

Pour copie conforme

Jean-Etienne MOREL

Président d'Eau du Pays de Verneuil,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 2 octobre 2025

Nombre de membres		
Délégués	Présents	Voix
26	19	19
Vote		
Pour	Contre	Voix
19	0	19

*Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture de l'Eure le 10/10/2025*

*Et publication ou notification le
10/10/2025*

*Fait et délibéré, les jours, mois
et an que dessus.*

L'an deux mille vingt-cinq, le deux octobre à dix-huit heures, le comité syndical d'EAU du Pays de Verneuil s'est réuni à la Mairie d'Armentières-sur-Avre sous la Présidence de Monsieur Jean-Etienne MOREL, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et la note explicative de synthèse ont été transmis aux délégués titulaires le vingt-six septembre deux mille vingt-cinq. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte du siège et du lieu de réunion le vingt-six septembre deux mille vingt-cinq.

Titulaires présents : Jean-Etienne MOREL, Alain RATTIER, Alain BRUNET, Lionel FESSAN, Joseph KERNEIS, Serge ADELIN, Bruno MALON, Laurent DEN HAERINCK, Christophe MARMION, Jacky ROGER, Liliane MORAIN, Jean-Luc BRISSET, Denis BICHON, Guillaume BICHON, Arnaud PAIMBLANC, Jonathan CONANEC, Max AUFRRET, Fabrice HERVÉ, Serge SOUCHAY.

Absent(s) excusé(s) : Fabien GOUTTEFARDE, Éric MERVEILLIE, Patrick BIEBER, Vincent BONTE, Laurent MERVEILLIE, Claude LAINÉ, Patrice ROULAND.

Suppléant(s) présent(s) :

Absent(s) ayant donné procuration :

Secrétaire de séance : Liliane MORAIN.

19-2025 : Attribution du nom de Monsieur Michel GODINOT à l'unité de traitement d'eau potable de Verneuil-d'Avre-et-d'Iton

Le Président propose au comité syndical de rendre hommage à Monsieur Michel GODINOT, ancien adjoint au maire de Verneuil-sur-Avre et ancien président du Syndicat d'Alimentation en Eau Potable (SAEP) de Verneuil Est, décédé le 28 mars 2025.

Afin de saluer son engagement pour le territoire et son action au service du service public de l'eau, il est proposé de donner son nom à l'usine de traitement d'eau potable de Verneuil-d'Avre-et-d'Iton.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de nommer l'usine de traitement d'eau potable de Verneuil-d'Avre-et-d'Iton :
- « Unité de traitement de l'eau Michel Godinot »
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette dénomination (signalétique, mise à jour des documents officiels et communication).

Pour copie conforme

Jean-Etienne MOREL
Président d'EAU du Pays de Verneuil,

